

JEAN BRÉHAL. — Est-ce une manière de nous dire que Charles VII n'était pas assez téméraire ? Ou que son entourage le trompait ?

JEANNE DU LYS. — Une jeune fille choisie pour jouer le rôle d'intermédiaire entre saint Michel et le Dauphin ne peut pas finir sa vie comme gente épouse en Lorraine.

GUILLAUME D'ESTOUTEVILLE, *mortifié*. — Soit ! Mais fallait-il cette tragique issue ? Pourquoi avoir remis ces habits d'homme ? L'évêque Cauchon attendait avec impatience cet instant pour vous déclarer relapse.

JEANNE DU LYS, *amère*. — Croyez-vous que leurs soldats m'aient laissé le choix ? Ce procès inique m'avait condamnée d'avance. Pourtant, je tenais enfin ma revanche. Et les Anglais tremblaient à l'idée de m'épargner. (*La scène s'obscurcit peu à peu et le rideau tombe.*)

Tableau 6

Théâtre des Loyautés. Une table et deux bancs.

Le chanoine de Rouen, Philippe de la Rose, a convoqué Jean Beaupère et Guillaume Manchon, deux assesseurs présents lors du procès en hérésie de la Pucelle dirigé par Jean d'Estivet. Il est assis derrière une grosse table encombrée de parchemins. Entrée des deux assesseurs.

PHILIPPE DE LA ROSE. — Selon ce qui m'a été rapporté, votre version des faits paraît si différente que l'on a du mal à s'imaginer qu'il s'agisse dans les deux cas de la même Pucelle.

JEAN BEAUPÈRE, à *Guillaume Manchon*. — Tu es encore allé te plaindre ! Pourtant ce procès est bel et bien fini. Cette donzelle n'a eu que ce qu'elle méritait.

PHILIPPE DE LA ROSE, à *Jean Beaupère*. — C'est-à-dire le supplice des hérétiques ?

JEAN BEAUPÈRE, à *Philippe de la Rose*. — Oui ! Le feu purifie tout. Les hérétiques et les sorcières. Je ne vois rien d'irrégulier. Revenir sur le jugement va créer un précédent et encombrera les tribunaux.

PHILIPPE DE LA ROSE, à *Jean Beaupère*. — Or donc, la Pucelle était de cette engeance ?

JEAN BEAUPÈRE, *méfiant*. — C'est ce que le tribunal a reconnu.

PHILIPPE DE LA ROSE, *haussant le ton*. — Et personne n'a été marri de voir l'accusée recevoir les saints sacrements avant d'ardoir au fagot ? Depuis quand

l'Église fait-elle communier les relapses ?

GUILLAUME MANCHON, *accusateur*. — C'était l'œuvre de l'évêque Cauchon !

JEAN BEAUPÈRE, *saisissant la perche*. — Il est manifeste qu'il a voulu l'éprouver une dernière fois. Au nom de la certaine loi¹⁶.

PHILIPPE DE LA ROSE, *ironique*. — La conclusion fut troublante. Connaissez-vous beaucoup d'hérétiques qui clament par neuf fois le nom de Jésus avant de périr dans les flammes ?

Guillaume MANCHON, *baissant la tête*. — M'aist Dieu¹⁷ ! On ne pouvait revenir en arrière.

PHILIPPE DE LA ROSE. — Si la sentence n'était pas bonne, ne serait-ce pas dû au mauvais déroulement du procès ?

JEAN BEAUPÈRE, *rejetant la faute*. — À cause des farces de Nicolas Loyseleur ?

GUILLAUME MANCHON. — Quand il faisait croire à l'accusée pendant qu'elle priait en la présence de sainte Catherine afin d'obtenir quelque confession que les juges utiliseraient ensuite...

PHILIPPE DE LA ROSE. — Il faut remonter plus avant. La Pucelle avait-elle affaire à la justice militaire ? Était-elle jugée en qualité de chef de guerre ?

JEAN BEAUPÈRE, *flairant le piège*. — Dans ce cas, un tribunal militaire l'aurait jugée.

16 la loi divine

17 non, par Dieu